

**PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS
PRÉFECTURE
DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES
BUREAU DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE**

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

COMMUNE DE SAINT-JOSSE

**ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LA SUPPRESSION
DU PASSAGE A NIVEAU n° 127
DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER LONGUEAU – BOULOGNE**

Le public est prévenu qu'en application de la circulaire n° 71-121 du 21 octobre 1971 et en exécution de l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2013 une enquête publique aura lieu en Mairie de SAINT-JOSSE pendant 17 jours consécutifs du 7 au 23 janvier 2014 inclusivement sur le projet de suppression du passage à niveau n° 127 sur le territoire de la commune de SAINT-JOSSE, présenté par la Société Nationale des Chemins de fer Français.

M. Vital RENOND est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant cette période, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête dans la mairie de la commune susvisée aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Ils pourront soit consigner leurs observations sur le registre qui y sera ouvert à cet effet, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie de SAINT-JOSSE.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de SAINT-JOSSE :

- le mardi 7 janvier 2014, de 9h00 à 12h00 ;
- le samedi 11 janvier 2014, de 9h00 à 12h00 ;
- le jeudi 23 janvier 2014, de 14h00 à 17h00.